

Vous lancez votre entreprise ? Ne laissez pas la paperasse freiner votre élan !



OFFRE*
SALON
-20%

- Q Comment immatriculer mon entreprise
- Q Comment choisir ma forme juridique
- Q Comment obtenir mes statuts
- Q Comment réaliser mon annonce légale



**CCI PARIS ILE-DE-FRANCE
ENTREPRISES**

Le moteur de tous vos succès



Ayez le bon réflexe
cciparisidf.fr/easydeclare



Avec **EASY DECLARE** déléguez vos formalités et vos actes administratifs à vos experts CCI et concentrez-vous à 100% sur votre business !

Au-delà de vos formalités, choisissez un partenaire de croissance et intégrez l'écosystème de la CCI Paris Ile-de-France.

Nous sommes là pour vous accompagner de votre création jusqu'au développement de votre entreprise.

Nos piliers de développement



Expertise Conseil

Des conseils personnalisés pour sécuriser chaque étape.



Réseautage

Intégrez une communauté d'entrepreneurs.



Montée en compétences

Accès à nos formations dédiées aux dirigeants.



Écosystème

Un ancrage local pour booster votre visibilité.



INFORMATIONS PRATIQUES

cciparisidf.fr/easydeclare

* Offre réservée aux visiteurs du stand CCI. Valable du 15 au 30 avril sur les prestations d'accompagnement à la formalité de création, hors frais de greffe et annonces légales. Cette offre ne s'applique pas aux formalités réalisées dans les CCI du 77 et 91.



01 55 65 44 44

Prix d'un appel local

Du lundi au vendredi de 9H00 à 17H30



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE
ENTREPRISES